



DIRECTION DU TOURISME ET DU PATRIMOINE  
SERVICE DU TOURISME

**LES 10 DESTINATIONS TOURISTIQUES DE BRETAGNE  
VOLET 1 - INGÉNIERIE DE DÉVELOPPEMENT**

Liste des pièces à fournir au Conseil régional de Bretagne, service du tourisme, lors de votre demande dans le cadre de l'aide « Les 10 destinations touristiques de Bretagne - Volet 1 - Ingénierie de développement » :

- ✓ Courrier de demande d'aide Destinations touristiques Volet 1 (*modèle à télécharger*).
- ✓ Délibération de la collectivité maître d'ouvrage ou procès-verbal du conseil d'administration de l'association maître d'ouvrage sollicitant une subvention régionale auprès du Conseil régional.
- ✓ Délibération ou attestation de validation par le comité de pilotage de la Destination touristique de la demande d'aide régionale.
- ✓ Délibération ou attestation de mise à disposition de l'ETP au service des projets de la Destination.
- ✓ Fiche de poste de la personne mise à disposition.
- ✓ RIB.
- ✓ Pour un maître d'ouvrage associatif :
  - statuts juridiques à jour,
  - avis de situation au répertoire SIREN de moins de 3 mois.
- ✓ Plan de financement (*modèle à télécharger*).

Conseil Régional de Bretagne  
283, avenue du Général Patton  
CS 21101  
35711 RENNES CEDEX 7  
[www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)